

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DU 114 Dénomination place Lili et Nadia Boulanger (9e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Mme la Maire de Paris propose de substituer la dénomination “ place Lili et Nadia Boulanger ” à celle de “ place Lili Boulanger ”, à Paris (9e) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement en date du 8 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

La dénomination “ place Lili et Nadia Boulanger ” est substituée à celle de “ place Lili Boulanger ”, attribuée à la place située à l'intersection des rues Ballu et de Vintimille à Paris (9e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO